

Interpellation Plan de dératisation

Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur l'Echevin,

De plus en plus de nos concitoyens et concitoyennes se plaignent de la prolifération de nuisibles, principalement des rats.

Si ce même phénomène est constaté dans les villes densément peuplées, chez nous il s'est aggravé notamment à cause de la pluie qui a fait remonter le niveau des eaux des égouts. Les rats n'ont plus peur et circulent aisément sans crainte à la recherche de nourriture, et ce même en pleine journée.

Sur le plan sanitaire, les rats comme vous le savez peuvent transmettre toutes sortes de maladies. N'oublions pas que la peste fut transmise aux humains par les rats porteurs de puces infectées. Dès lors, il est urgent de prendre des mesures fortes.

Nos questions

Quels sont vos plans de dératisation en surface?

Les rats s'auto-régulent en terme de nombres sur le territoire qu'ils occupent, que pensez-vous de mettre en place des campagnes de contraception qui ne présenteraient aucun danger ni pour les êtres humains ni pour l'environnement ?

Les rats vivent à proximité des lieux où ils trouvent de la nourriture facilement, principalement aux abords de bennes d'ordures que ce soit dans les endroits publics comme des parcs ou des commerces où l'on sert de la nourriture comme des épiceries ou des restaurants. Pour ces derniers y-a-il des primes qui sont allouées à la dératisation ? Si non pouvons-nous l'envisager ?

A quel service de la commune, les citoyens peuvent-ils s'adresser lorsqu'ils constatent une présence de nuisibles ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Sarah El Ghorfi